

Département des Technologie de l'information et de la communication (TIC)
Filière Télécommunications
Orientation Sécurité de l'information

Travail de Bachelor

WiFace

WiFace - Identification et suivi de personnes utilisant le WiFi du téléphone mobile

Étudiant Florian Polier

Enseignant responsable Prof. Abraham Rubinstein

Entreprise mandante

_

Année académique 2019-2020

Yverdon-les-Bains, le 4 mai 2020

Département des Technologie de l'information et de la communication (TIC) Filière Télécommunications Orientation Sécurité de l'information

Étudiant : Florian Polier

Enseignant responsable : Prof. Abraham Rubinstein

Trava	ail de Bachelor 2019-2020	
	WiFace	
Nom de l'entreprise/institution		
-		
Résumé publiable		
Dans ce travail Ceci est le résume	é publiable	
Étudiant :	Date et lieu :	Signature:
Florian Polier		
Enseignant responsable :	Date et lieu :	Signature :
Prof. Abraham Rubinstein		
Nom de l'entreprise/institution :	Date et lieu :	Signature:
-		

Préambule

Ce travail de Bachelor (ci-après TB) est réalisé en fin de cursus d'études, en vue de l'obtention du titre de Bachelor of Science HES-SO en Ingénierie.

En tant que travail académique, son contenu, sans préjuger de sa valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celles du jury du travail de Bachelor et de l'Ecole.

Toute utilisation, même partielle, de ce TB doit être faite dans le respect du droit d'auteur.

HEIG-VD

Vincent Peiris Chef de département TIC

Yverdon-les-Bains, le 4 mai 2020

Authentification

Le soussigné, Florian Polier, atteste par la présente avoir réalisé ce travail et n'avoir utilisé aucune autre source que celles expressément mentionnées.

Yverdon-les-bains, le 4 mai 2020

Florian Polier

Cahier des charges

Résumé du problème

Les dispositifs Wifi diffusent en permanence des trames qui permettent de trouver rapidement les réseaux à proximité. Ces trames, appelées "probe requests" sont utilisées par des "sniffers" pour "tracer" les utilisateurs dans des centres commerciaux et d'autres endroits publics.

Ces informations jouissent pour tant d'un certain anonymat. En effet, les adresses MAC des dispositifs sont révélées par ces trames mais il n'est normalement pas possible de les associer avec l'identité d'un individu. De plus, les problématiques de « privacy » ont peu à peu amené les constructeurs à implémenter des mécanismes anonymisant les utilisateurs, par exemple en rendant les adresses MAC pseudo-aléatoires.

Dans ce projet, l'étudiant ou l'étudiante devra concevoir et développer un démonstrateur pour un système capable de combiner un "sniffer" amélioré capable de récolter les "probe request" et de prendre en même temps des photos des visages se trouvant à proximité du capteur de trames (par exemple, en face d'une vitrine d'un magasin). Le système tentera de corréler des adresses MAC et des images de visages récoltées à des endroits différents afin d'associer un visage à une adresse. Finalement, une recherche par reconnaissance d'images sur les réseaux sociaux (pour le démonstrateur, la recherche sera faite sur une base de données) essaiera d'obtenir l'identité du propriétaire du téléphone mobile et toutes les données disponibles sur ce dernier. Des attaques visant la désanonymisation pourront être mises en place afin de tracer au mieux les utilisateurs.

Objectifs du travail de Bachelor

Au terme du travail de bachelor, les objectifs suivants auront été remplis :

- Le prototype développé permettra de scanner les probes requests à proximité et à en extraire les informations utiles (adresse MAC, SSID)
- Le prototype développé permettra de prendre des photos lorsqu'il détectera des visages dans son champs d'action
- Le prototype développé utilisera des mécanismes pour associer une identité, des photos, et des appareils
- Le prototype développé utilisera des mécanismes de recherche d'information automatisée afin de compléter les profils identifiés
- L'architecture du projet permettra de faire fonctionner plusieurs prototypes en parallèle, en partageant les mêmes données persistantes
- Les données récoltées pendant le fonctionnement du prototype seront persistantes
- Une étude sur la légalité et les enjeux éthiques de ce produit sera réalisée
- Une étude sur les divers mécanismes d'anonymisation de l'adresse MAC, et l'état actuel d'implémentation sera réalisée
- Une étude sur la problématique de la reconnaissance faciale sans training set sera réalisée
- À l'aide de la documentation produite et du matériel adéquat, le prototype devra être reproductible pour un lecteur externe

Si le temps le permet, ainsi que les contraintes techniques, les objectifs suivants seront visés :

- Le prototype développé permettra de détecter la randomisation des adresses MAC
- Le prototype développé utilisera des mécanismes actifs ou passifs afin d'attaquer la randomisation des adresses MAC et ainsi de permettre la désanonymisation de l'utilisateur
- Les différentes photos d'une personne pourront être regroupées sous la même identité à l'aide de technologie de reconnaissance faciale, même sans « training set » initial

Déroulement global du travail

Le travail peut être découpé en plusieurs parties, permettant une meilleure organisation générale du travail et des délivrables :

- 1. Préparation au travail
 - Recherches initiales sur la problématiques et l'état de l'art
 - S'informer sur les directives et le cadre imposé pour le travail de Bachelor
 - Rédaction du présent cahier des charges

- Étude de marché pour le matériel nécessaire
- 2. Installation de l'environnement
 - Commande de matériel
 - Installation de l'OS
 - Installation de l'environnement de développement
- 3. Conception de la base de données
 - Modèle entité-association
 - Modèle logique de données
 - Script de création
- 4. Développement du scanner réseau
 - Capture des probes requests et Extraction des données
 - (secondaire) Détecter la randomisation des adresses MAC
 - (secondaire) Attaque de la randomisation des adresses MAC
 - Insertion dans la base de données
 - Tests du module
- 5. Développement du module de reconnaissance faciale
 - Prise de photo à la détection de visage
 - Reconnaissance de visage
 - Association probabiliste avec une ou plusieurs adresses MAC
 - Insertion dans la base de données
 - Tests du module
- 6. Test du prototype final
- 7. Documentation
 - Rédaction du cahier des charges
 - Rédaction du journal de travail
 - Rédaction du rapport intermédiaire et final
 - Rédaction et recherche sur l'analyse légale et éthique
 - Rédaction et recherche sur la partie théorique
 - Rédaction du mode d'emploi

Délivrables et résultats attendus

Au terme du travail de bachelor, les délivrables suivants seront rendus :

- 1. Un rapport final qui contiendra, en plus du contenu imposé par les directives de la ${\it HEIG-VD}$:
 - Une analyse sur la légalité et les enjeux éthiques de produits permettant l'identification et le traçage des utilisateurs
 - Une analyse sur le matériel à acquérir pour développer le prototype
 - La description de chaque étape d'implémentation
 - Une partie théorique sur au moins un des aspects suivants (reconnaissance faciale, identification d'un appareil à l'aide de probe request, attaques sur les mécanismes de protection de l'identité)
 - Un mode d'emploi permettant l'installation et l'utilisation du prototype
- 2. Un prototype remplissant les exigences mentionnées plus haut, utilisable pour une démonstration

Avant le 19 juin 2020, un rapport intermédiaire sera rendu.

Table des matières

Pı	·éam	bule		iii
A	uthe	ntificat	tion	iv
Ca	ahier	des c	harges	v
1	Pro	bléma	tique et État de l'Art	1
	1.1	Introd	luction	1
	1.2	Trava	il à effectuer	1
	1.3	Quelq	ues projets existants	1
2	Étu	de sur	la législation	2
	2.1	Cas d	'utilisation	2
		2.1.1	Shopping : Publicité ciblée	2
		2.1.2	Analyse de fréquentation d'un espace publique et prédiction de déplacement	3
		2.1.3	Forensique	4
	2.2	Défini	tions	4
	2.3	Articl	es affectant le projet	5
		2.3.1	Section 1, Art 3, alinéa 2	5
		2.3.2	Section 1, Art 5, alinéa 1	5
		2.3.3	Section 3, Art 12, alinéa 2	6
	2.4	Concl	usion	6

3	Éth	ique et moralité des systèmes de surveillance	7
	3.1	La reconnaissance faciale, une technologie déshumanisante	7
	3.2	L'opposition entre sécurité et confidentialité	8
	3.3	Le function creep	8
	3.4	La fiabilité et les erreurs	8
	3.5	La vie privée	9
	3.6	Conclusion	10
	5.0	Conclusion	10
4	Étu	de de marché	11
	4.1	Nano-ordinateurs	11
	4.2	Caméra pour la reconnaissance faciale	12
	4.3	Antenne 802.11	12
5	Con	aception	13
	5.1	La base de donnée	13
		5.1.1 Modèle entité-association	13
		5.1.1.1 Première version	14
		5.1.1.2 Deuxième version – Modélisation des probabilités	14
		5.1.1.3 Troisième version – Identité à partir d'une photographie	15
	5.2	API rest	16
	5.3	L'API WiFace	16
	5.4	Le client Raspberry	16
	5.5	Algorithme PP2I	16
6	Rec	onnaissance faciale	17
		6.0.1 Une petite touche de théorie	17
	6.1	Choix de la solution	18
		6.1.1 Performences	19
		6.1.2 Tarification	21
		6.1.2.1 Kairos	21

			6.1.2.2 I	Microsoft A	Azure i	Face			 	 			 		 21
			6.1.2.3	Amazon A'	WS rel	kogn	itio	n.	 	 			 		 21
		6.1.3	Facilité d'	utilisation					 	 			 		 21
		6.1.4	Choix de	la solution					 	 			 		 22
	6.2	Amazo	n Rekogni	tion : prése	entatio	on .			 	 			 		 22
		6.2.1	Concepts	et opération	ns				 	 			 		 22
		6.2.2	Prérequis						 	 			 		 23
7	Les	probes	requests												25
	7.1	Quelqu	ıes explicat	ions					 	 			 		 25
	7.2	Scapy	et le sniffin	ng					 	 		•	 	•	 25
8	Imp	lément	tation												26
	8.1	La bas	e de donné	es					 	 			 		 26
	8.2	L'API	WiFace						 	 			 		 26
		8.2.1	Choix de	la stack .					 	 			 		 26
	8.3	Le clie	nt Raspber	ry					 	 			 		 27
	8.4	Algori	thme PP2I						 	 			 	•	 27
9	Test	s du p	rototype												28
10	Con	clusion	1												29
	10.1	Difficu	ltés rencon	trées					 	 			 		 29
	10.2	Amélio	orations fut	ures					 	 			 		 29
	10.3	Retour	personnel						 	 			 		 29
	10.4	Remer	ciements .						 	 			 		 29
Bi	bliog	raphie													30

Problématique et État de l'Art

- 1.1 Introduction
- 1.2 Travail à effectuer
- 1.3 Quelques projets existants

Étude sur la législation

Ce travail de Bachelor sera effectué en tant que « proof of concept » et ne sera pas utilisé dans le domaine publique, mais uniquement dans un environnement contrôlé. C'est pourquoi, il ne sera pas affecté par les différentes contraintes juridiques exprimées dans cette étude.

Toutefois, à titre informatif et pour démontrer la potentielle nocivité d'un tel système, il a été décidé d'effectuer une étude sur la légalité et la morale de l'utilisation d'outils de traçage.

2.1 Cas d'utilisation

Pour circonscrire ce travail dans un cadre juridique, il faut se projeter et prédire les use cases princpaux qu'une solution telle que WiFace pourrait remplir.

Pour rappel, la solution théorique de Wiface permet d'associer à une identité (Nom, prénom, adresse, informations personnelles) à un lieu, et à un device.

2.1.1 Shopping : Publicité ciblée

Il serait possible, à l'intérieur d'un grand centre commerciel, de placer plusieurs unités de tracking. Ainsi, le nom et l'adresse d'un client s'attardant régulièrement devant une enseigne permettrait de la publicité extrêmement ciblée.

Les probe-request donnant également des informations complémentaires directes (constructeur) ou indirectes (modèle du téléphone), il serait possible pour les vendeurs de matériel informatique de cibler de potentiels nouvaux acheteurs qui auraient un ancien appareil à remplacer dans un futur proche.

${f 2.1.2}$ Analyse de fréquentation d'un espace publique et prédiction de déplacement

Lors d'un travail de groupe au MIT, des étudiants ont récoltés plusieurs milions de probe requests et on fait une analyse de fréquentation de divers lieux clés du campus. Leur projet « Arealytics » les a même conduits à prédire les prochains déplacements d'un individu en fonction de son trajet courant.

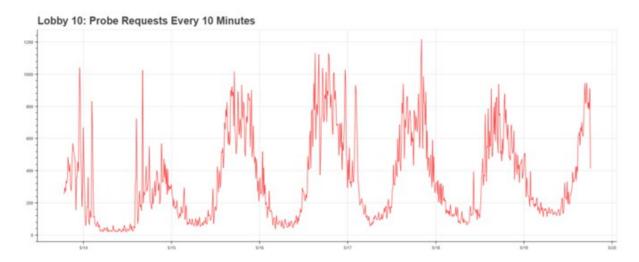


Figure 2.1 – Arealytics

End of Intrinite (2) 26-100 (2) Stata Workout Boom Entrance Student Services Center

Locations for ac:37:43:a7:fc:98

FIGURE 2.2 – Arealytics

Dans cet exemple, nous voyons que l'utilisation de simple probe request même sans prise d'image donne déjà énormément d'information brute.

2.1.3 Forensique

La capacité de pouvoir situer un individu, ou un groupe dans un espace géographique donné pourrait être utilisé comme preuve lors de procès. Par exemple, la présence d'une adresse MAC lors d'un crime, permet avec grande certitude de s'assurer de la présence de l'appareil associé. Couplé à une caméra, cette technique pourrait singulièrement améliorer les systèmes de surveillance actuels et proposer de nouveaux outils aux enquêteurs.

2.2 Définitions

Selon la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) Section 1, Art 3 On entend par :

a données personnelles (données), toutes les informations qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable;

- b personne concernée, la personne physique ou morale au sujet de laquelle des données sont traitées;
- c données sensibles, les données personnelles sur :
 - a les opinions ou activités religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales,
 - b la santé, la sphère intime ou l'appartenance à une race,
 - c des mesures d'aide sociale,
 - d des poursuites ou sanctions pénales et administratives;
- d profil de la personnalité, un assemblage de données qui permet d'apprécier les caractéristiques essentielles
- e la personnalité d'une personne physique;
- f traitement, toute opération relative à des données personnelles quels que soient les moyens et procédés utilisés notamment la collecte, la conservation, l'exploitation, la modification, la communication, l'archivage ou la destruction de données;
- g communication, le fait de rendre des données personnelles accessibles, par exemple en autorisant leur consultation, en les transmettant ou en les diffusant;

Ces quelques définitions vont permettre d'aborder les différentes problématiques dressée par ce travail.

2.3 Articles affectant le projet

Dans cette section, il sera fait mention de plusieurs articles de la LPD permettant de justifier – ou non – la potentielle mise en place du produit en conditions réelles de par sa licéité.

2.3.1 Section 1, Art 3, alinéa 2

« Leur traitement (des données personnelles) doit être effectué conformément aux principes de la bonne foi et de la proportionnalité. »

Certains des cas d'utilisations mentionnés ne permettent pas de mettre en œuvre le principe de proportionnalité. Par exemple, utiliser des mécanismes poussés pour découvrir le moyen de contacter un potentiel client sans intervention de sa part.

2.3.2 Section 1, Art 5, alinéa 1

«Celui qui traite des données personnelles doit s'assurer qu'elles sont correctes. Il prend toute mesure appropriée permettant d'effacer ou de rectifier les données inexactes ou incomplètes au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées ou traitées. »

Au vu des algorithmes qui seraient mis en place, il sera difficile voir impossible de garantir l'exactitude des données personnelles. Par exemple, l'assignation d'une identité à une adresse MAC à l'aide d'image est un processus hasardeux qui a de grande chance d'aboutir à une mauvaise labellisation des données personnelles

2.3.3 Section 3, Art 12, alinéa 2

«Personne n'est en droit notamment de :

- a traiter des données personnelles en violation des principes définis aux art. 4, 5, al. 1, et 7, al. 1;
- b traiter des données contre la volonté expresse de la personne concernée sans motifs justificatifs;
- c communiquer à des tiers des données sensibles ou des profils de la personnalité sans motifs justificatifs» Afin de retrouver l'identité d'une personne, la solution WiFace devra communiquer des informations personnelles à des tiers (e.g recherche inversée d'image).

2.4 Conclusion

Il est apparent que la plupart des cas d'utilisation ne respectent pas la LPD. Par conséquent, l'implémentation concrète d'une solution comme WiFace semble compromise sur le marché Suisse.

Éthique et moralité des systèmes de surveillance

Au delà de l'aspect législatif abordé dans le chapitre précédent, il est essentiel pour un ingénieur de mesurer ses responsabilités morales quant aux produits qu'il aide à créer. N'étant pas convenablement formé sur ce sujet, je me permettrai de me baser sur le travail d'autrui et de faire le lien avec le projet «WiFace».

3.1 La reconnaissance faciale, une technologie déshumanisante

Dès le début des recherches, il est apparu clairement que la reconnaissance faciale allait être l'aspect soulevant le plus de questionements moraux dans mon travail, bien plus que l'association d'une identité et d'un terminal. Pourquoi est-ce le cas? Les deux situations permettent pourant de caractériser une personne de manière unique.

Le Prof. Brey l'explique en qualifiant le procédé de reconnaissance faciale de «déshumanisant». En effet, pouvoir encoder le visage (ses features) d'une personne – et donc une partie de son unicité - sur quelques bytes semble dérangeant pour beaucoup. De plus, un visage est partie intégrante de l'identité d'un individu, alors qu'un terminal n'est finalement qu'une possession temporaire.

Une autre problèmatique inhérente à cette technologie est celle de l'atteinte à la vie privée et à la confidentialité. Un système permettant d'identifier, tracer, journaliser et incriminer un individu dans l'espace publique ou privé nuit gravement aux droits des individus tels que mentionnés dans l'Article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Cette dernière proclame le droit de toute personne au respect « de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance », concrétisant ainsi nos questionnements.

3.2 L'opposition entre sécurité et confidentialité

Malgré tout, une part de l'opinion publique approuve l'implémentation de tels systèmes de reconnaissance. Comme argument principal, nous retrouvons souvent l'augmentation de la sécurité.

L'exemple des passeports bioémtriques est parlant : certains acceptent volontiers son utilisation car les avantages (lutte contre le terrorisme, l'usurpation d'identité, augmentation de la facilité de déplacement) semblent supérieurs aux désavantages (processus déshumanisant, atteinte à la liberté) mais il s'agit d'un cadre très précis, et ces même personnes ne seraient pas forcément d'accord de trouver de pareils systèmes dans d'autres circonstances (dans l'espace publique, dans des établissements privés). Cela nous amène donc à la première dérive : le «Function creep» (dérapage fonctionnel).

3.3 Le function creep

Ce terme, emprunté de l'auteur John Woodward est le phénomème par lequel une technologie développée dans un certain but outrepasse ces derniers et élargit son champs d'utilisation. Cela peut être dû à un usage abusif ou par des changements législatifs la concernant.

L'étude susmentionnée prend l'exemple des Smart CCTV au début des années 2000 (caméras de surveillance couplées à un système de reconnaissance faciale.) Ces dernières ont été testées par la police afin de retrouver les personnes disparues et identifier des criminels inscrit dans une base de données.

Cette technologie étant très versatile, il est facile d'imaginer d'autres use-case pour la même implémentation de ce système. Par exemple, l'utilisation abusive pour le bénéfice personnel d'un agent de police (surveillance de ces proches, utilisation illégitime des images capturées). Le système initiale semblait alors moralement acceptable mais son dérapage fonctionnel l'a rendu intolérable, pourtant ce dernier n'est pas forcément détectable par les sujets de cette technologie (le grand public).

3.4 La fiabilité et les erreurs

Comme nous l'avons expliqué, il existe déjà des implémentations servant des systèmes très critiques, pouvant mener à des arrestations et d'autres conséquences importantes pour ses sujets. Or, bien qu'elle s'améliore avec le temps, la reconnaissance facial est sujette à des erreurs. Dans les systèmes de surveillance, cela amène à une méfiance générale, et à un sentiment d'insécurité.

Il existe deux types d'erreurs ayant des conséquences différentes :

- 1. Le faux négatif : Une personne devant être identifiée ne l'est pas, le système ne remplit pas on objectif et donc ses désavantages outrepassent ses avantages
- 2. Le faux positif : Une personne ne devant pas être identifiée est mal reconnue et prise pour quelqu'un d'autre, le système incrimine une personne innocente / non-concernée, cela décridibilise le système et amène à des conséquences néfastes

La deuxième catégorie d'erreur est plus critique que la première, c'est pourquoi la majeur partie des implémentations choisisse un seuil minimal de confiance très haut même si cela mène à un nombre supérieur de faux négatifs.

Pour ne rien arranger, il a été montré dans une étude effectuée par le NIST (National Institute of Standards and Technology) que la plupart des meilleures solutions commercialisées de reconnaissance faciale possédent un biais lié à l'origine du sujet. En effet, le taux d'erreur est 10 à 100 fois supérieurs sur les sujet Afro-Américains et asiatiques par rapport aux sujets caucasiens.

Un tel biais a le potentiel d'être un facteur d'augmentation de la tension sociale et pourrait impacter la législation en criminalisant et discriminant injustement certains groupes d'individu par rapport à d'autres.

3.5 La vie privée

Le dérapage fonctionnel et la possibilité d'erreurs n'exprime pas totalement en quoi de telles technologies portent atteinte à la vie privée.

De manière empirique, nous pouvons remarque que certaines personnes pensent qu'il est incompatible de lié espace publique et vie privée, puisque le premier ne pourraient pas exister dans le deuxième, et donc que la surveillance n'est pas un problème. Pourtant, dans son essai de 1998, l'auteure Helen Nissenbaum argumente le contraire. Elle affirme que la récole et le stockage d'informations à l'aide de dispositifs automatisés amène souvent à la violation de la vie privée.

Pour appuyer ses propos, elle se base sur deux prémises : Premièrement, en sachant que la plupart des gens se sentent surpris ou mécontents quand ils apprennet que leur données personnelles ont été collectées à leur insu, même dans un espace publique, elle prouve que ces personnes s'attendaient à un certain respect de leur vie privée, même dans des lieux de vie communs.

Deuxième, elle affirme que l'automatisation de la récolte des données est bien plus problématique qu'une surveillance «manuelle» dans l'espace publique, et ce à cause de deux pratiques rendues possibles par la technologie. La première pratique rendue possible est le changement de contexte de l'information une fois enregistrée (via la vente de données recoltées par exemple). Or l'être humain donne beaucoup d'importance au contexte quand il délivre une information volontairement (on parle de ses finances à son banquier, de ses problèmes de

santé à son médecin, mais pas inversemment). La journalisation des données amène alors à de potentielles atteintes à la vie privée. La deuxième pratique est « l'aggrégation des données» ou le Big Data. L'observation individuelle de certaines actions ou habitudes n'a pas vraiment de conséquences, mais lorsque ces systèmes sont capables de mettre en lien beaucoup d'information et d'en tirer des corrélation (par exemple à l'aide du machine learning) de nouvelles informations peuvent être déduites sans le consentement explicite du sujet, menant à une autre forme d'atteinte.

3.6 Conclusion

Nous avons examinés certaines implications morales d'un système de surveillance et de récolte de données, en particulier sur la technologie de la reconnaissance faciale. Parmi les problèmes principaux, nous avons identifié : l'atteinte à la vie privée, de dérapage fonctionnel, et la potentialité d'erreur.

Au moment de sa conception, WiFace ne dispose pas d'un use case établi. Il s'agit d'un outil, sans cadre prédéfini. Ce constat nous permet d'affirmer qu'il est donc fortement sujet au dérapage fonctionnel, puisque n'importe quelle personne pourrait facilement déployer cette solution à bas coût pour son bénéfice personnel.

À la fin de ce travail, WiFace doit être amené au stade de prototype et non de projet fini. Ce statut atteste de son manque de fiabilité potentiel. Il est donc probable ques on utilisation amène à des erreurs, ce qui pose un autre problème éthique.

L'atteinte à la vie privée semble inhérente à tout système de collecte de données automatisée, WiFace ne faisant pas exception. En permettant de lier un terminal à un utilisateur, nous pouvons facilement imaginer des situations où cette information pourrait être sortie de son contexte (publicité ciblée, statistiques de fréquentation). Un autre objectif secondaire de ce travail est la recherche d'informations sur une identité, menant obligatoirement à l'agglomération de ces données.

D'après ces critères, nous pouvons affirmer que l'utilisation de ce travail ne respecte pas les standards d'éthique qu'un établissement comme la HEIG-VD veut s'imposer. Seuls les objectifs pédagogiques et d'évaluation doivent être visés, et en aucun cas ce travail ne devra mener à la commercialisation d'un futur produit.

Étude de marché

4.1 Nano-ordinateurs

Afin de pouvoir faire fonctionner le prototype développé, il est nécessaire d'utiliser des nanoordinateurs (un par caméra), ce qui offre le meilleur compromis entre puissance de calcul, mobilité et prix d'acquisition.

Voici les critères permettant de choisir le modèle à utiliser :

- Installation libre d'une distribution Linux compatible avec les outils à utiliser (librairies, langages, drivers)
- Compatibilité hardware avec les cartes réseaux 802.11 et les caméras choisies au point suivant
- Puissance processeur et RAM suffisante pour exécuter les tâches les plus lourdes du projet (Machine Learning, reconnaissance faciale)
- Prix adéquat et compatible avec le budget associé au travail de Bachelor
- Documentation fournie et/ou communauté active

Voici un tableau comparatif des solutions proposées

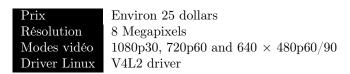
	Installation libre	Compatibilit caméra	Compatibilité antenne 802.11	Puissance processeur
NanoPC- T4	Partielle	Module caméra existant	Oui	Dual-Core Cortex-A72(up to 2.0GHz) + Quad-Core Cortex-A53(up to 1.5GHz)
Raspberry Pi 4	Oui	Module caméra existant	Oui	Broadcom BCM2711, Quad core Cortex-A72 (ARM v8) 64-bit SoC @ 1.5GHz
ODROID- XU4	Partielle	USB-CAM	Oui	Samsung Exynos5 Octa ARM Cortex $^{\text{TM}}$ -A15 Quad 2Ghz and Cortex $^{\text{TM}}$ -A7 Quad 1.3GHz CPUs

	RAM	Prixsans extension	Qualité de la documentation
NanoPC-	Dual-Channel 4GB	Env. 150 dol-	Un wiki
T4	LPDDR3-1866	lars	V ======
Raspberry	1GB. 2GB or 4GB	Env. 65 dol-	Communauté très active
Pi 4	LPDDR4-3200 SDRAM	lars (Modèle	Beaucoup de documentation
		4GB)	Beaucoup de tutoriel indépendant
ODROID-	2Gbyte LPDDR3 RAM at	Env. 80 dol-	Quelques user guides
XU4	933MHz	lars	Un wiki

Au vu de la qualité de la documentation, du prix raisonnable du modèle possédant 4GB et de tous les autres critères remplis, la meilleure alternative pour le projet semble être la Raspberry Pi 4.

4.2 Caméra pour la reconnaissance faciale

Afin de pouvoir enregistrer des images, pour les traiter et ainsi reconnaître des visages, une caméra devra être associée à la raspberry pi. Ce use-case étant fréquent, un module caméra officiel est proposé à la vente. Voici quelques spécifications :



Au vu des nombreux projets open-source utilisant ce module pour faire de la reconnaissance faciale, et du fait qu'il soit un produit agréé, ce dernier sera choisi pour le projet. Il existe également une version V1 de ce module, proposant des performences moindres, pour un prix sensiblement identique.

4.3 Antenne 802.11

Afin de pouvoir sniffer les probe requests, il faudra une carte WiFi capable de se mettre en mode « Monitor » (pour recevoir les paquets qui ne sont pas directement adressé à l'adresse de la Raspberry). Comme il sera nécessaire que la raspberry soit également connectée à internet pour envoyer des données, une antenne supplémentaire sera utilisée. L'école possède déjà des antennes AWUS036H compatibles, qui permettront d'effectuer le sniffing.

Conception

5.1 La base de donnée

Comme des probes requests, des images, et des données personnelles vont être enregistrées et que du traitement logique leur sera associé, il est important de concevoir une base de donnée claire et bien structurée.

5.1.1 Modèle entité-association

Plusieurs versions du modèle EA ont été imaginée avant d'arriver à la version finale. Afin de mieux cerner les enjeux de la structure de la base de donnée, ces dernières vont être commentées. Mais d'abord, listons les différentes entités

Vendor : Il s'agit du fabricant qui possède un OUI. Étant unique, cet identifiant servira comme clé de la table.

MACAddress : Représente une adresse MAC. Un booléean lui est associé pour savoir si elle semble aléatoire. Une adresse MAC étant unique (ou presque) elle est utilisée comme clé de la table

Probe : Représente une probe request. L'heure à laquelle elle a été capturée ainsi que le SSID visé font partis de l'entité.

Place : Représente l'endroit où la capture a eu lieu.

Picture : Représente une photo prise par le module caméra

Identity : Représente l'identité d'une personne. On y trouvera les données personnelle récupérée via différents vecteurs.

5.1.1.1 Première version

Dans cette première ébauche, toutes les entités sont reliées de manière plutôt simpliste. Regardons toutefois quelques-unes de ces relations. Une entité « vendor » peut n'avoir délivré aucune adresse MAC puisqu'ils seront tous inséré dans la base de donnée à sa création.

Dans ce modèle, une « Identity » est reliée à aucune ou plusieurs MACAddress et photo. (L'individu peut posséder plusieurs appareils et plusieurs photo ont pu être prise)

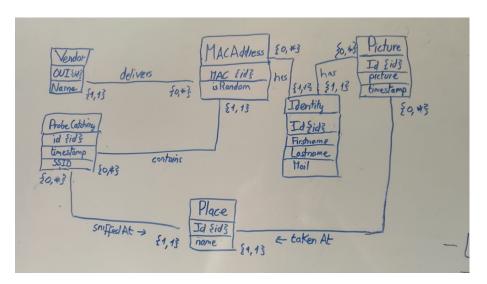


FIGURE 5.1 – Première version entité-association

Problème : Dans cette conception, il n y a aucune notion de probabilité. Quand une identité a été reliée à une adresse MAC par exemple, il n'est pas possible de modéliser le doute. Or, dans notre projet, il n y aura que très peu d'occurence où la certitude est présente. Il faut donc modéliser cette propriété de probabilité.

5.1.1.2 Deuxième version – Modélisation des probabilités

Des relations intermédiaires ont été ajoutées. L'association entre une adresse MAC ou une photo avec une identité est maintenant « pondérée » par une probabilité.

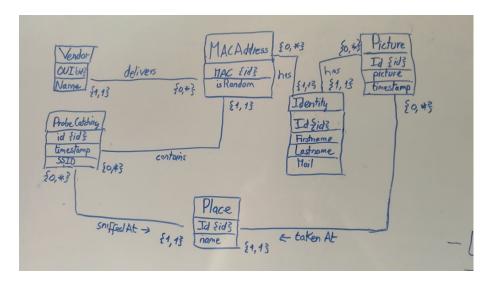


Figure 5.2 – Deuxième version entité-association

Nouveau problème : Dans ce schéma, il est possible d'obtenir une identité sans image. Or, d'après les spécifications, ce n'est pas possible puisque c'est grâce à la recherche inversée qu'une identité est établie.

5.1.1.3 Troisième version – Identité à partir d'une photographie

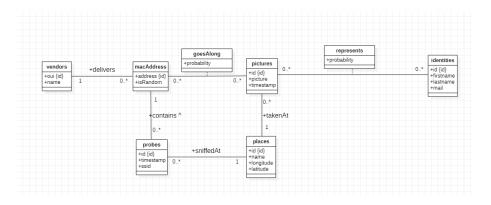


FIGURE 5.3 – Troisième version entité-association

Le problème susmentionné a été résolu en détachant l'identité de l'adresse MAC. Seul la photo y est attachée, et c'est maintenant le lien entre une adresse et une image qui est pondéré.

5.2 API rest

Pour des raisons d'évolutivité, de sécurité et de workflow, il a été décidé de développer une API pour interroger la base de donnée depuis les clients. Ainsi, la responsabilité d'effectuer la grande partie de la logique métier pourra être distribuée au serveur.

5.3 L'API WiFace

Afin de développer un projet plus évolutif, sécurisé, et scalable, il a été décidé d'implémenter une API rest permettant les opérations CRUD et d'autres traitement sur les entités présentée dans la section 5.1.

La liste des routes est donnée en annexe de ce document.

5.4 Le client Raspberry

5.5 Algorithme PP2I

Reconnaissance faciale

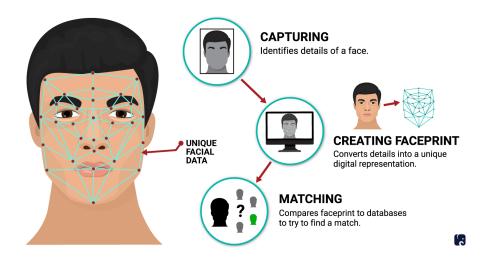
Une partie critique du projet consiste à pouvoir identifier des personnes en fonction des images capturées par la caméra. La reconnaissance faciale étant un sujet d'étude très complexe, il sera nécessaire d'utiliser des solutions clés en main afin de pouvoir l'incorporer dans l'ensemble du projet. Il peut toutefois être intéressant de comprendre les bases et les implications de cette technologie.

6.0.1 Une petite touche de théorie

La reconnaissance faciale utilise la technologie du Machine Learning, et plus précisement du Deep Learning. Le principe consite à l'extraction de données intéressantes d'une image (les caractérstiques) afin de lier une « empreinte biométrique » à un visage. Par exemple en mesurant l'écartement des yeux, la longeur du nez, la profondeur des orbites, on obtient des données uniques qui permettront d'identifier la même personne sur une image différente.

Les cas d'utilisation de la reconnaissance faciale sont nombreux. En voici une liste non-exhaustive :

- Identifier l'utilisateur d'un téléphone (Apple FaceID)
- Aide à la recherche des personnes disparues
- Aide aux personnes malvoyantes (détection et notification du sourire de ces interlocteurs)
- Labélisation des personnes sur les réseaux sociaux
- Lutte contre le terrorisme



 ${\tt Figure~6.1-Processus~de~reconnaissance~faciale}$

6.1 Choix de la solution

À l'aide de quelques valeurs clés (précision, rappel, nombre de faux-positifs, ...) nous allons comparer plusieurs solutions existantes et "clés en main" de reconnaissance faciale.

	Kairos	Amazon	Google	Microsoft	IBM	Affectiva	OpenCV
Face Detection	~	~	~	~	~	~	~
Face Recognition (Image)	~	~	×	~	×	×	×
Face Recognition (Video)	~	~	×	×	×	×	~
Emotional Depth (%)	~	×	×	~	×	~	×
Emotions Present (Y/N)	~	~	~	~	×	~	×
Age & Gender	~	~	×	~	~	~	×
Multi-face Tracking	~	~	~	~	~	~	~
SDK	~	×	×	×	×	~	~
API	~	~	~	~	~	~	×
Ethnicity	~	×	×	×	×	×	×

FIGURE 6.2 – Tableau comparatif de solution de reconnaissance faciale

Ce qui est nécessaire, c'est la « Face recognition » sur image (plus compatible avec la notion d'IoT qu'un flux vidéo complet.) Les trois solutions le proposant sont :

• Kairos

• Amazon AWS : Rejognition

• Microsoft Azure : Face

Trois facteurs sont alors important dans le cadre du projet : La précision, le prix et la facilité d'utilisation.

6.1.1 Performences

Concernant la précision, on peut le mesure à l'aide des concepts de True Positive (Un visage est correctement identifié), True Negative (Un visage est correctement exclu), False Positive (Un visage est identifié en tant qu'un autre) et False Negative (Un visage n'a pas été identifié comme connu)

Une source a utilisé un dataset de visage de l'université de Essex afin de mesurer ces valeurs dans différents contextes pour les trois solutions. Voici les résultats principaux.

- Precision (TP/(TP+FP)
- Recall (TP/(TP+FN))

Provider	TP	FP	TN	FN	Precision	Recall
AWS rekognition	149	0	150	1	100%	99.3%
Microsoft cognitive services	131	0	150	19	100%	87.3%
Kairos	108	0	150	42	100%	72%

Table 6.1 – Seuil de confiance AWS rekognition : 95% Microsoft : 80% Kairos : 95% $\,$

Provider	TP	FP	TN	FN	Precision	Recall
AWS rekognition	150	2	148	0	98.7%	100%
Microsoft cognitive services	137	0	150	13	100%	91.3%
Kairos	148	0	150	2	100%	98.7%

Table 6.2 – Seuil de confiance AWS rekognition 70% Microsoft : 50% Kairos : 70%

Provider	TP	FP	TN	FN	Precision	Recall
AWS rekognition	150	2	148	0	98.7%	100%
Microsoft cognitive services	137	10	140	13	93.2%	91.3%
Kairos	150	19	131	0	88.7%	100%

Table 6.3 – Seuil de confiance AWS rekognition : 50% Microsoft : 30% Kairos : 50%

Parmi ces résultats, nous pouvons voir que rekognition se démarque par son absence presque totale de FN et un taux faible de faux positifs, même avec un seuil de confiance bas (ce qui est un avantage dans un environnement moyennement précis tel que la raspberry).

Instance	Transactions Per Second (TPS) *	Features	Price
Free	20 transactions per minute	Face Detection Face Verification Face Identification Face Grouping Similar Face Search	30,000 transactions free per month
Standard	10 TPS	Face Detection Face Verification Face Identification Face Grouping Similar Face Search Face Storage	0-1M transactions - \$1 per 1,000 transactions 1M-5M transactions - \$0.80 per 1,000 transactions 5M-100M transactions - \$0.60 per 1,000 transactions 100M+ transactions - \$0.40 per 1,000 transactions \$0.01 per 1,000 faces per month

6.1.2 Tarification

Concernant la tarfication, Amazon et Microsoft se démarque de Kairos grâce à leur prix moins élevés, et à des solutions gratuites.

6.1.2.1 Kairos

Kairos pratique des prix mensuels fixes ainsi qu'un supplément par transaction. Par exemple, l'offre « Student Cloud » coûte 19pramois + 0.02 par transaction, avec tout de fois 2 semaines d'essai gratuites.

6.1.2.2 Microsoft Azure Face

Microsoft propose deux solutions : « Free - Web/Container » et « Standard - Web/Container ». Il est à noté que la tier gratuit ne comprend pas le « Face Storage » et que l'entraînement est compté dans les transactions (1 transaction / 1000 images utilisées pendant l'entrainement)

6.1.2.3 Amazon AWS rekognition

Rekognizion est compris dans l'offre gratuite d'AWS durant les 12 premiers mois d'utilisation et ce pour 5'000 transaction ainsi que 1'000 métadonnées par mois.

6.1.3 Facilité d'utilisation

Concernant la facilité d'utilisation, une documentation de bonne qualité semble disponible pour Microsoft et Amazon. Toutefois, il semble très important pour Microsoft d'avoir des

Type de coût	Tarification	Prix pour 1 000 images
Premier million d'images traitées par	0,001 USD par	1,00 USD
mois	image	1,00 05D
9 millions d'images traitées suivants par	0,0008 USD par	0,80 USD
mois	image	0,00 05D
90 millions d'images traitées suivants	0,0006 USD par	0,60 USD
par mois	image	0,00 05D
Plus de 100 millions d'images traitées	0,0004 USD par	0,40 USD
par mois	image	0,40 000

photos d'entraînements avant le processus de reconnaissance, ce qui ne répond pas au cahier des charges.

6.1.4 Choix de la solution

Grâce aux différents facteurs analysés, c'est la solution d'Amazon (Rekognition) qui a été retenue pour ce projet. À l'aide d'un tiers gratuit (majoritairement suffisant pour la période de développement), de très bonne performences et d'un use case compatible avec le cahier des charges, nous pouvons affirmer qu'il est pertinent de faire ce choix.

6.2 Amazon Rekognition: présentation

Comme expliqué précédemment, Amazon rekognition est un service de reconnaissance d'image. Bien que nous utilisons seulement les fonctionnalités concernant les visages, il est aussi possible par exemple d'identifier du texte, des objets ou encore des images inappropriées (contenu explicite et suggestif).

6.2.1 Concepts et opérations

Pour pouvoir utiliser Rekognition, il faut connaître les opérations principales de l'API et en comprendre les concepts principaux.

<u>Features</u> (caractéristique) : En machine learning, les caractéristiques sont les variables d'entrées permettant de simplifier le problème et de sur lesquels nous allons nous baser pour faire des classifications. Par exemple, pour la détection de visage, certaines des caractéristiques sont : écartement des yeux, couleur des yeux, la longueur du nez, la forme des joues, la profondeur des orbites, ou encore la largeur de la mâchoire. La combinaison de ces caractéristiques permettent souvent d'identifier de manière unique un individu.

<u>Collection</u> : Les collections sont des « conteneurs » AWS server-side qui rassemblent les informations (métadata) des visages ajoutés. Une collection est identifiée par un ARN (Amazon

Resource Name) unique et peut être créée grâce à l'opération « CreateCollection »

<u>IndexFace</u>: Opération d'ajout d'un ou plusieurs visages (métadatas) dans une collection. En entrée, il faut principalement une image (blob), le nom de la collection dans laquelle insérer les visages, le nombre maximum de visages à indexer (les visages sont indexés du plus petit au plus grand. Ainsi, sur une image contenant 5 personnes, si le paramètre vaut 2, seulement les 2 plus grand visages seront ajoutés à la collection)

<u>SearchFacesByImage</u>: Opération prenant une image en entrée, récupère le visage le plus visible et cherche dans une collection donnée si ce visage est reconnu. Si c'est le cas, on peut alors inférer que l'image représente la même personne que les métadonnées correspondantes.

Voici un workflow détaillé d'Amazon Rekognition

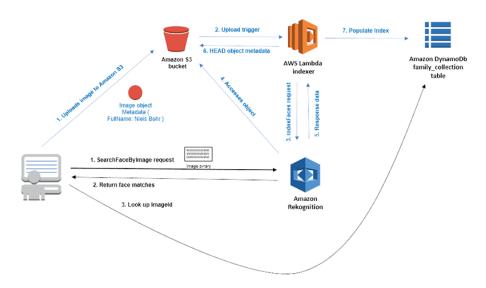


FIGURE 6.3 – Workflow d'Amazon Rekognition

6.2.2 Prérequis

Afin de pouvoir travailler avec Amazon Rekognizion, il est nécessaire d'avoir une clé d'authentification à leur API. Pour cela, il faut créer un compte et s'inscrire au service. Une fois la clé obtenue, nous allons utiliser leur SDK pour Python : boto3 1 et leur CLI : awscli grâce auquel nous pouvons effectuer la configuration de base. Avec la comande 'awsconfigure' nous pouvons saisir la clé qui sera alors utilisée pendant nos appels d'API

Listing 6.2.1: Configuration du client amazon

aws configure

AWS Access Key ID [None]: YOUR_ACCESS_KEY_ID

AWS Secret Access Key [None]: YOUR_SECRET_ACCESS_KEY

Default region name [None]: us-east-1
Default output format [None]: ENTER

Les probes requests

- 7.1 Quelques explications
- 7.2 Scapy et le sniffing

Implémentation

8.1 La base de données

8.2 L'API WiFace

8.2.1 Choix de la stack

Du côté serveur, le langage utilisé est le Python (3.7). Pour faciliter le développement d'une API rest, le micro- framework **Flask** a été choisi. Au vu de la documentation et de mon expérience personnelle, ce choix est pertinent dans le cadre de ce projet.

Avantages de Flask:

- Simple et léger
- Convient bien au développement d'application de petite ou moyenne envergure
- Très flexible
- Prise en main rapide
- Compatible avec l'ORM sqlalchemy

L'ORM qui a été choisi pour fonctionner avec Flask est **SQLAlchemy**. Il existe en effet un module python flask- sqlalchemy qui rend l'intégration simple. Les données sont sérialisées à l'aide de **marshmallow**. La gestion de l'authentification se fait à l'aide de token JWT et du module correspondant **flask-jwt** et **pyjwt** La spécification est écrite à l'aide de swagger, qui propose également une documentation automatique.

- 8.3 Le client Raspberry
- 8.4 Algorithme PP2I

Tests du prototype

Conclusion

- 10.1 Difficultés rencontrées
- 10.2 Améliorations futures
- 10.3 Retour personnel
- 10.4 Remerciements

Bibliographie

- [1] Oleg Agapov. Jwt authorization in flask. https://codeburst.io/jwt-authorization-in-flask-c63c1acf4eeb, 2017. 2020-04-29.
- [2] Philip Brey. Ethical aspects of facial recognition systems in public places. *Journal of Information, Communication and Ethics in Society*, 2(2):97–109, 2004.
- [3] Wiki contributors. Nanopc-t4. http://wiki.friendlyarm.com/wiki/index.php/NanoPC-T4, 2020. 2020-04-29.
- [4] dataturks. Comparing the top face recognition apis. https://dataturks.com/blog/face-verification-api-comparison.php, 2018. 2020-04-29.
- [5] Gouvernement de la Confédération suisse. Loi fédérale sur la protection des données, 2018. 2020-04-29.
- [6] Brannon Dorsey. The perils of probe requests. https://medium.com/@brannondorsey/wi-fi-is-broken-3f6054210fa5, 2017. 2020-04-29.
- [7] Doug Farrell. Python rest apis with flask, connexion, and sqlalchemy. https://realpython.com/flask-connexion-rest-api/, 2019. 2020-04-29.
- [8] Fondation Raspberry Pi. Camera Module, 2020. 2020-04-29.
- [9] Fondation Raspberry Pi. Setting up your Raspberry Pi, 2020. 2020-04-29.
- [10] Patrick Grother, Mei Ngan, and Kayee Hanaoka. Face recognition vendor test part 3:. Technical report, December 2019.
- [11] hash3liZer. Wifi karma: A brief guide on probe response frames. https://www.shellvoide.com/wifi/wifi-karma-a-brief-guid-on-probe-response-frames/, 2019. 2020-04-29.
- [12] Oisín Kyne. Mac address de-anonymisation, 5 2017. 2020-04-29.
- [13] Jeremy Martin, Travis Mayberry, Collin Donahue, Lucas Foppe, Lamont Brown, Chadwick Riggins, Erik Rye, and Dane Brown. A study of mac address randomization in mobile devices and when it fails. *Proceedings on Privacy Enhancing Technologies*, 2017, 03 2017.
- [14] Microsoft. Cognitive services pricing face api. https://azure.microsoft.com/en-us/pricing/details/cognitive-services/face-api/, 2020. 2020-04-29.

- [15] Moin Nadeem. How we tracked and analyzed over 200,000 people's footsteps at mit. https://www.freecodecamp.org/news/tracking-analyzing-over-200-000-peoples-every-step-at-mit-e736a507ddbf/, 2017. 2020-04-29.
- [16] Gangadharan Natarajan. How to install opency on raspberry pi 3b+. https://nerdynat.com/programming/2019/how-to-install-opency-on-raspberry-pi-3b/, 2019. 2020-04-29.
- [17] Cade Metz Natasha Singer. Netherlands 'will pay the price' for blocking turkish visit erdoğan, 2017.
- [18] WiFi Nigel. Randomized mac addresses in 802.11 probe frames. https://wifinigel.blogspot.com/2018/04/to-address-perceived-privacy-issues.html, 2018. 2020-04-29.
- [19] nlm. macaddr.py. https://gist.github.com/nlm/9ec20c78c4881cf23ed132ae59570340, 2017.
- [20] odroid. USER MANUAL ODROID-XU4. 2020-04-29.

Table des figures

2.1	Arealytics	3
2.2	Arealytics	4
5.1	Première version entité-association	14
5.2	Deuxième version entité-association	15
5.3	Troisième version entité-association	15
6.1	Processus de reconnaissance faciale	18
6.2	Tableau comparatif de solution de reconnaissance faciale	19
6.3	Workflow d'Amazon Rekognition	23

Liste des tableaux

6.1	Seuil de confiance AWS rekognition : 95% Microsoft : 80% Kairos : 95%	20
6.2	Seuil de confiance AWS rekognition 70% Microsoft : 50% Kairos : 70% $$	20
6.3	Seuil de confiance AWS rekognition : 50% Microsoft : 30% Kairos : 50%	20